



## AVIS PUBLIC

### CONSULTATION PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-391 RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

Avis public est donné que lors de la séance du 18 septembre 2023, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

- Règlement numéro 2023-391 modifiant le règlement numéro 2015-253 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement 2023-391 sera tenue en personne le **5 octobre 2023** à 18 h à la salle Wilfrid-Machabée (2<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de Ville).

Le projet de règlement peut être consulté sur le site Web de la Municipalité à [www.municipalite.labelle.qc.ca](http://www.municipalite.labelle.qc.ca). Une copie peut également être obtenue en faisant la demande à la direction générale à [ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca) ou par téléphone au 819 681-3371, poste 5004 pendant les heures normales d'ouverture.

Afin d'aider à la compréhension dudit projet de règlement, une présentation PowerPoint préparée par le Service de l'urbanisme sera disponible sur le site Web de la Municipalité dès la publication du présent avis qui présentera le projet de règlement susmentionné ainsi que les conséquences de leur adoption et de leur entrée en vigueur.

Toute personne intéressée relativement à ce projet de règlement peut transmettre ses questions et commentaires à la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à [mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca) .

Le projet de règlement numéro 2023-391 **ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.**

Les commentaires reçus seront soumis au conseil municipal avant l'adoption du règlement.

Donné à Labelle ce vingt-et-unième jour du mois de septembre deux mille vingt-trois.

Claire Coulombe  
Directrice générale / greffière-trésorière